



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calcul

Question écrite n° 75784

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur les difficultés et les inégalités produites par la disparité des régimes juridiques des prestations sociales, à niveau de revenu équivalent. Il est informé de la situation dans lesquelles les personnes bénéficiant de l'ASS et atteignant l'âge de 60 ans basculent automatiquement sous le régime de la retraite avec éventuellement le bénéfice du Fonds national de solidarité. Or une personne bénéficiant exactement du même revenu, avant et après 60 ans, peut voir son allocation logement réduite de 30 %. Il s'interroge sur les raisons de tels dysfonctionnements qui conduisent à une telle disparité de traitement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75784

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Travail, solidarité et fonction publique

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3878

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)